



**Communauté métropolitaine
de Montréal**

**Une région, une vision :
une nouvelle coopération pour la prospérité de notre
communauté métropolitaine**

Allocution de
monsieur Gérald Tremblay

Maire de Montréal
Président de la Communauté métropolitaine de Montréal

À l'occasion de l'ouverture des
Assises de la Communauté métropolitaine de Montréal

Hôtel Le Centre Sheraton Montréal

10 octobre 2002

Introduction

Mesdames et messieurs les maires de la Communauté métropolitaine de Montréal, mesdames et messieurs les conseillers, distingués invités, nous sommes conviés aujourd'hui à un rendez-vous avec l'avenir. Et pour preuve de toute l'importance de cette journée, j'aimerais débiter en vous lisant l'extrait suivant :

« La plupart des questions économiques et politiques (...) d'une agglomération métropolitaine et ses environs sont des questions communes qui doivent être réglées par tous et chacun des groupes intéressés. Il n'est pas, à l'heure actuelle, de mécanisme défini pour l'action concertée ; la coopération volontaire qui, en certaines circonstances, peut devenir légalement constituée, est le seul moyen logique qui puisse la rendre possible »¹.

L'auteur de ces lignes était certainement un visionnaire. Car cet extrait que je viens de vous lire, est tiré d'un numéro de *La Revue Municipale* que publiait l'Union des municipalités du Québec, en 1927, il y a donc 75 ans.

Aujourd'hui, nous devons être plus que des visionnaires. Maintenant que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) nous offre le forum pour discuter, le temps est venu d'agir, et rapidement. Car la démarche qui vous est proposée est une démarche qui a déjà été entreprise par plusieurs autres régions métropolitaines comme la nôtre et qui sont passées à l'action depuis longtemps.

Au cours des deux prochaines journées, nous aurons de nombreux échanges afin de dégager une compréhension commune de l'évolution passée et future de notre région métropolitaine. Nous devrions donc pouvoir nous entendre sur la façon dont cette région a évolué au cours des dernières années, sur les tendances actuelles de cette évolution et, surtout, sur le type de région dans laquelle nous souhaitons vivre dans vingt ans.

Les assises de la Communauté métropolitaine de Montréal représentent le premier exercice de planification stratégique de l'ensemble des élus de la région métropolitaine afin d'adopter une vision commune en décembre 2002.

Ce genre d'exercice n'est pas nouveau. Il est utilisé de plus en plus dans les régions métropolitaines tant en Europe qu'aux États-Unis. Est-ce que ce processus est garant d'une meilleure performance une fois la vision adoptée ? Pas nécessairement. Mais il y a une condition essentielle à son succès : que nous travaillions davantage ensemble dans la même direction, une fois la vision déterminée et que chacune de nos planifications sectorielles soit cohérente avec la vision métropolitaine.

Le sommet de Montréal a permis d'établir un diagnostic concernant la ville de Montréal et a déjà esquissé un certain nombre de consensus et d'actions dont nous discutons avec nos partenaires et le Gouvernement du Québec.

Mais, j'ai très rapidement réalisé que la Ville de Montréal doit agir en partenariat avec ses collègues municipaux de la région parce que les défis que nous devons relever dépassent largement nos frontières municipales. Nos défis sont résolument métropolitains et même, à certains égards, ils interpellent directement nos deux gouvernements parce qu'il s'agit de la compétitivité de la région, du Québec et du Canada.

¹ « L'urbanisme régional et ses applications », *La Revue Municipale*, vol. V, no 10, septembre 1927, p. 316.

Même si nous ne devons pas attendre nos deux gouvernements pour agir, leur collaboration est essentielle pour assurer notre succès. À plusieurs égards, la région métropolitaine de Montréal fait face, en grande partie, à des problèmes similaires à ceux des autres régions du Québec et du Canada : pénurie de main-d'œuvre spécialisée, trop faible taux de diplômés universitaires de plus de 25 ans, décrochage scolaire, vieillissement de la population, faible croissance démographique, faible démarrage d'entreprise, faible croissance du PIB per capita.

Les pistes de solutions que le gouvernement du Québec s'apprête à annoncer aux régions, lors du Rendez-vous national le mois prochain, sont tout aussi pertinentes pour notre région métropolitaine. Le gouvernement du Canada se penche lui aussi sur la problématique métropolitaine dans le cadre des travaux sur la stratégie urbaine du Canada. Il faut donc que les deux gouvernements soient alimentés par notre réflexion quant à leurs interventions futures touchant notre agglomération.

Pour ce qui concerne le débat sur le déséquilibre fiscal entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec doit reconnaître également le déséquilibre avec les municipalités et la Communauté métropolitaine. Il y a lieu de revoir la fiscalité dans son ensemble. La taxe foncière est-elle encore le seul outil adapté à nos nouvelles obligations métropolitaines et municipales ? Avons-nous une marge de manœuvre pour financer nos responsabilités métropolitaines et locales ? Ne devons-nous pas travailler afin d'obtenir de nouvelles sources de revenu de croissance qui tiennent compte des enjeux et défis de la région métropolitaine de Montréal ?

J'ai déjà indiqué mes intentions à cet égard, comme vous le savez, et nos réflexions à venir, j'en suis convaincu, vont nous amener à identifier une diversification de nos sources de revenus pour financer les actions qui découleront de notre vision.

La démarche d'aujourd'hui

L'exercice d'aujourd'hui en est un de leadership métropolitain collectif. La CMM est-elle capable de parler d'une seule voix de son avenir et de partager une vision commune ? D'une planification morcelée, qui peut paraître à certains égards conflictuelle, il faut maintenant établir un leadership consensuel de la région.

Nous vous proposons aujourd'hui deux objectifs. Dans un premier temps, expliquer, valider et, le cas échéant, bonifier le diagnostic et les défis qui sont présentés dans le document déclencheur. Par la suite, identifier les éléments qui serviront de base à l'élaboration de la vision que nous adopterons ultérieurement.

Nos forces, nos faiblesses et nos défis : notre regard sur l'état de la situation de la région métropolitaine de Montréal

Les analyses et les études statistiques sont essentielles pour mieux comprendre les éléments structurants d'une agglomération. L'approche que nous avons privilégiée fait une large place à la comparaison avec les 25 autres agglomérations avec lesquelles nous sommes en compétition.

Les analyses de Higgins-Martin-Raynauld, de Picard, de Pichette et de nombreuses autres études ont fait un diagnostic de la région métropolitaine de Montréal. Il s'agit maintenant de s'approprier ces analyses ainsi que de faire la nôtre et d'identifier notre vision. À partir de maintenant, c'est à nous de trouver les moyens et d'appliquer des solutions à la mesure de nos aspirations.

Des forces, nous en avons ! Nous les avons identifiées et d'autres les reconnaissent. Je pense ici à KPMG (Klynveld, Peat, Marwick, Goerdeler), qui souligne les faibles coûts d'implantation pour les entreprises qui veulent s'installer chez-nous, à *Mercer Human Resource Consulting*, qui classe notre région parmi celles ayant la meilleure qualité de vie, ou encore à *Price Waterhouse Coopers*, qui souligne notre performance au niveau de l'économie du haut savoir.

Alors, face aux questionnements de certains quant au portrait un peu sombre tracé dans le document déclencheur de la vision relativement au PIB per capita, je remarque aussi que d'autres ont posé un diagnostic similaire avant nous sur certaines de nos faiblesses.

Ainsi, dans le cadre d'aménagement, le gouvernement du Québec remarque ce qui suit :

« Cependant, si Montréal demeure l'une des grandes régions nord-américaines, force est de constater qu'en terme de croissance, sa progression paraît plus lente que beaucoup d'autres. Entre 1990 et 2000, la région de Montréal a connu une croissance démographique absolue de 245 144 personnes, ce qui correspond à une augmentation relative de 7,6 %. Mais en termes de croissance absolue, la région de Montréal ne se classe qu'au 32^e rang parmi les régions métropolitaines des États-Unis ».

Un peu plus loin, le cadre d'aménagement souligne que :

« Au plan économique international, la région métropolitaine de Montréal, même si elle demeure prospère, conserve une position modeste en comparaison de certaines des grandes villes du monde ».

Toujours au niveau économique, le ministère de l'Industrie et du Commerce remarque que la région de Montréal a toujours tiré de l'arrière au cours des dix dernières années au niveau du PIB, du PIB par habitant, de la croissance de l'emploi, du taux de chômage, du revenu personnel par habitant et de la scolarité. Ces constatations rejoignent donc celles du document déclencheur.

Deux enjeux fondamentaux : les prévisions démographiques et notre performance économique comparative

Avant d'aborder les défis qui nous interpellent, un mot sur deux enjeux fondamentaux qui traversent l'ensemble des défis qui nous attendent. Tout d'abord, une croissance démographique qui sera lente et insuffisante pour supporter notre croissance économique et une économie qui a de la difficulté à combler l'écart avec les autres agglomérations d'Amérique du Nord.

Au cours des vingt prochaines années, la région métropolitaine de Montréal connaîtra la moitié de la croissance démographique que nous avons connue au cours des vingt dernières années. La démographie, c'est fondamental, parce que moins de population signifie moins de construction, moins de consommation et une assiette fiscale municipale et gouvernementale en stagnation.

Au niveau économique, on parle beaucoup de la croissance et des progrès significatifs que nous avons connus dans plusieurs créneaux d'excellence depuis les cinq dernières années. Mais même

si, durant cette période, la région métropolitaine de Montréal a connu des signes encourageants sur le plan économique, il reste néanmoins que lorsque l'on se compare aux 25 régions métropolitaines nord-américaines et canadiennes, nous nous classons derniers au chapitre du PIB métropolitain par habitant. Qu'est-ce à dire ? Pendant que nous connaissions une croissance, les autres régions ont également profité d'une croissance exceptionnelle.

Il s'agit de données fondamentales que nous devons garder à l'esprit pour tous les enjeux que nous regarderons au cours de ces deux journées.

Regardons les thèmes dont nous discuterons aujourd'hui.

Les six thèmes des Assises

Au cours des Assises, nous analyserons les forces, les faiblesses et les défis de la région à six niveaux qui devront se traduire en action pour la relance de notre région :

1. le développement économique
2. le développement social
3. le développement culturel
4. la fiscalité
5. l'aménagement du territoire et
6. la gouvernance métropolitaine.

Le développement économique

Notre croissance économique a été d'environ 2 % au cours des dernières années alors que certaines agglomérations connaissent une croissance moyenne allant à cinq ou même six pour cent. Comment pouvons-nous augmenter notre part de croissance à venir lorsque nous connaissons le défi démographique ? Comment accélérer la croissance du PIB per capita ?

Le développement social

Lorsque l'on se compare avec les principales régions métropolitaines, notre taux de scolarité est encore trop bas et notre taux de décrochage trop élevé et nous avons de la difficulté à retenir nos immigrants. Il faudra faire des efforts prodigieux à ce niveau parce que le lien entre la scolarité et le PIB par habitant est direct.

Le développement culturel

La culture, c'est notre cadre de vie, l'aménagement de notre agglomération, de nos villes, notre architecture. La culture, c'est ce qui fait la différence souvent, entre une belle agglomération et une agglomération remarquable. Une population cultivée, c'est une population créatrice et innovatrice, qui attire les entreprises du haut savoir et de la nouvelle économie. Tout cela fait partie de notre « capital culturel ». Comment allons-nous faire fructifier ce capital culturel ? Comment allons-nous favoriser nos créateurs ? Comment allons-nous améliorer l'accessibilité de la population à la culture ? Comment allons-nous faire de notre agglomération, une communauté où la qualité de l'aménagement se distinguera des autres agglomérations avec qui nous nous comparons ?

La fiscalité

S'il est un défi que nous avons l'avantage d'attaquer tous ensemble, c'est bien celui de la fiscalité. Nos revenus municipaux sont insuffisants pour financer les investissements à venir en infrastructures et en transport en commun notamment. Je me contente de vous souligner seulement une chose qui me semble aller de soi : notre voix portera plus loin et risque d'être mieux entendue en chœur, à 63, que si nous parlons seul, chacun de notre côté.

L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est probablement l'élément le plus structurant de notre région métropolitaine et celui qui vous tient le plus à cœur puisque, vous le savez tous, c'est l'outil par excellence pour la croissance de chacun de vos territoires. Nous avons un schéma d'aménagement et de développement à élaborer et ce schéma devra orienter l'organisation spatiale métropolitaine et la qualité de son environnement. La réflexion que nous devons entamer aujourd'hui porte sur le modèle de développement dont la région doit se doter. S'agit-il d'un modèle intégré qui tient compte d'une répartition équilibrée de la croissance en fonction des services en place et des contraintes financières ou d'un développement éclaté en fonction de nos intérêts individuels? Notre choix va sûrement s'inscrire dans le cadre d'un développement durable qui vise l'accroissement de la richesse de notre région dans le respect de l'environnement.

La gouvernance métropolitaine

Après les multiples bouleversements institutionnels que nous venons de traverser à la suite de la réorganisation municipale, nous voulons tous souffler un peu ! Cela dit, quel serait le meilleur environnement institutionnel pour notre région métropolitaine ? Que devrions-nous faire à ce chapitre pour maximiser l'efficacité de nos actions et assurer l'atteinte de la vision que nous élaborerons ensemble ?

Conclusion

Comme vous le voyez, ce n'est pas le contenu qui manque. C'est un vaste programme. Il faut, dès maintenant, que l'on s'attaque aux enjeux qui affectent directement le développement économique, social, culturel et environnemental de notre région et que l'on trouve des solutions originales afin d'améliorer notre performance face aux régions avec lesquelles nous devons nous comparer.

Il faut surtout réaliser que nous devons travailler davantage ensemble. De plus en plus, les régions qui se distinguent sont celles qui entreprennent une démarche similaire à celle que nous amorçons.

Il y a à peine cinq ans, peu de personnes croyaient que nous aurions un jour l'occasion de nous asseoir ensemble pour véritablement mettre en place une vision métropolitaine.

Nous sommes arrivés à une nouvelle étape dans l'histoire de notre région, une étape où nous serons en mesure d'élaborer de nouvelles alliances stratégiques entre tous les éléments moteurs de notre communauté.

Il faut que nous allions au-delà de nos intérêts individuels qui sont parfois divergents et conflictuels.

La CMM ne doit pas être une institution où il y a des gagnants et des perdants. La CMM doit être une institution où toute la région est gagnante !

Nous devons travailler pour attirer davantage de personnes dans la région métropolitaine. C'est ça le vrai défi, parce que sinon, notre région est promise à une décroissance d'ici vingt à trente ans.

Il faut créer les conditions favorables afin d'attirer de nouvelles entreprises dans la région. C'est ça le vrai défi, parce que nous n'arriverons pas à combler l'écart qui nous sépare des autres agglomérations.

Il faut que notre réseau de transport soit développé de façon intégrée, dans le respect de l'environnement, pour être efficace et nous permettre d'appuyer notre développement économique.

Les défis que nous devons relever dépassent nos frontières et nos compétences respectives mais aucun d'entre nous n'est en mesure de les relever seul. Le lieu pour s'attaquer à tous ces défis existe. Il faut s'approprier notre Communauté métropolitaine. C'est de cette façon que nous pourrons déployer les stratégies et les mesures nécessaires à faire en sorte que l'agglomération de Montréal soit une agglomération qui réalisera son plein potentiel et qui prendra sa place dans les grandes agglomérations nord-américaines et, pourquoi pas, du monde.

L'exercice d'aujourd'hui est un appel à un travail d'équipe, à la mobilisation et à l'action.

Je vous souhaite des assises qui marqueront le début d'une nouvelle coopération et donneront le signal de la prospérité de notre région métropolitaine. Bonnes Assises !

Je vous invite maintenant à regarder un vidéo qui trace un portrait de notre région métropolitaine.